

Compte-rendu de l'assemblée générale extraordinaire du 05.06.2024

La première assemblée générale extraordinaire du 08.05.2024 n'ayant pas réuni le quorum de présences légalement requis, l'assemblée du 05.06.2024 a pu délibérer valablement.

Toutes les propositions à l'ordre du jour ont été traitées et approuvées.

Le détail desdites propositions ainsi que le procès-verbal de l'assemblée seront disponibles très prochainement sur le site Internet de la société :

<https://www.cofinimmo.com/investisseurs/information-actionnaire/assemblees-generales/>

Lors de cette assemblée générale extraordinaire, le nombre d'actions Cofinimmo présentes et représentées était de 16.172.824, soit 42,45% du nombre total d'actions à ce jour.

INFORMATION RÉGLEMENTÉE

Bruxelles, le 05.06.2024, 17:40 CET

Pour tout renseignement :

Philippe Etienne

Head of External Communication

Tél. : +32 2 373 60 32

petienne@cofinimmo.be

Lynn Nachtergaele

Head of Investor Relations

Tél. : +32 2 777 14 08

lnachtergaele@cofinimmo.be

À propos de Cofinimmo :

Depuis 40 ans, Cofinimmo investit, développe et gère des immeubles de location. La société possède un patrimoine implanté en Belgique, en France, aux Pays-Bas, en Allemagne, en Espagne, en Finlande, en Irlande, en Italie et au Royaume-Uni, d'une valeur d'environ 6,2 milliards EUR. Attentive aux évolutions sociétales, Cofinimmo a pour mission de mettre à disposition des espaces de soins, de vie et de travail de haute qualité pour ses partenaires-locataires au bénéfice direct des occupants. *'Caring, Living and Working – Together in Real Estate'* est l'expression de cette mission. Forte de son expertise, Cofinimmo a bâti un portefeuille d'immobilier de santé d'environ 4,6 milliards EUR faisant référence en Europe.

Société indépendante appliquant les normes les plus strictes en matière de gouvernance d'entreprise et de durabilité, Cofinimmo offre des services à ses locataires et gère son patrimoine à travers une équipe d'environ 155 personnes à Bruxelles, Paris, Breda, Francfort et Madrid.

Cofinimmo est cotée sur Euronext Brussels (BEL20) et bénéficie du statut de REIT en Belgique (SIR), en France (SIIC) et aux Pays-Bas (FBI). Ses activités sont contrôlées par l'Autorité des Services et des Marchés Financiers (FSMA), le régulateur belge.



www.cofinimmo.com

Suivez-nous sur :

